

Réponse du Parti vert du Canada à l'Association pulmonaire

1) Appuiez-vous le financement du Cadre de travail national sur la santé pulmonaire, le premier plan d'action national canadien sur la santé pulmonaire?

En août dernier, l'Association médicale canadienne a publié un rapport révélant que jusqu'à 21 000 Canadien-nes mourront prématurément des effets de la pollution de l'air, cette année. Le rapport signale aussi que d'ici à 2031, 90 000 Canadien-nes décéderont d'une exposition grave à court terme à la pollution de l'air. Ces données alarmantes mettent en relief la nécessité d'actions sur l'environnement et le changement climatique pour freiner les maladies liées à la pollution de l'air, de même que d'un plan national préventif et proactif en matière de soins de santé.

Beaucoup de souffrance inutile, de pertes de vie prématurées et de coûts en soins de santé pourraient être évités par l'amélioration de la recherche en santé et des programmes de dépistage, l'accélération du diagnostic et du traitement, l'amélioration des modes de vie, des politiques publiques, et des milieux plus sains. Par exemple, il est estimé que jusqu'à 50 p. cent des cas de cancer du poumon pourraient être évités grâce à une meilleure éducation, à un traitement précoce, à l'abandon du tabagisme et à l'adoption de règlements environnementaux. Or, par le passé, les fonds octroyés à la promotion de la santé ont fluctué autour d'un p. cent du budget total du système de santé, en dépit de la rentabilité démontrée de plusieurs programmes de prévention des maladies et de promotion de la santé.

Le Parti vert reconnaît le lien fondamental entre l'environnement et la santé des Canadien-nes, et comprend que plusieurs maladies et affections, notamment celles qui touchent les poumons, peuvent être évitées grâce à de solides mesures environnementales.

Le Parti vert s'engage à travailler avec les intervenants provinciaux à mieux rémunérer les médecins de famille et autres professionnels de la santé, pour la provision de services d'éducation et de promotion de la santé en collaboration avec des dépositaires d'enjeux clés tels que l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada (APMCC), l'Association pulmonaire du Canada, la Fondation des maladies du cœur et d'autres partenaires, afin de favoriser des approches intersectorielles complètes et intégrées, novatrices et fondées sur des données pour la prévention des maladies et la promotion de la santé.

Le travail novateur de l'Association pulmonaire pour le Cadre de travail national sur la santé pulmonaire est exactement le genre de solution « bien de chez nous » qu'un gouvernement vert s'engagerait à intégrer dans une stratégie

nationale complète de promotion de la santé.

2) Appuiez-vous l'adoption de lois et règlements solides pour que les Canadiens puissent respirer de l'air moins pollué?

Le Parti vert sait qu'une réglementation pour réduire les précurseurs du smog (particules fines, dioxyde de soufre et oxyde d'azote) et la contamination neurotoxique grave de l'air par le mercure est nécessaire et possible dès maintenant dans le cadre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). Cette réglementation devrait s'accompagner d'une réduction de la consommation de combustibles fossiles qui contribue au réchauffement climatique par l'émission de particules fines et de gaz à effet de serre. L'adoption de mesures pour atteindre les objectifs de Kyoto en réduisant la dépendance aux combustibles fossiles aura d'importants bienfaits, notamment celui d'éviter l'impact croissant du réchauffement climatique et de ces polluants.

Le lien entre la pollution de l'air que nous respirons et les maladies qui affligent plusieurs Canadien-nes est clair. Les récents gouvernements disaient vouloir réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre mais ils n'ont accordé qu'une bien maigre valeur monétaire à la propreté de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons. Le Parti vert est passionnément engagé à une législation complète et efficace pour purifier l'air que nous respirons. Cela inclurait le renforcement de la LCPE par des règlements solides et spécifiques pour réduire les particules fines, le dioxyde de soufre, l'oxyde d'azote, le mercure et d'autres polluants de l'air; et la réponse au réchauffement climatique et à la pollution propice au smog par les solutions décrites dans les sections sur le changement climatique/le protocole de Kyoto dans notre document de politiques *Vision verte*.

3) Appuiez-vous une augmentation du financement pour la recherche sur la maladie pulmonaire?

Le Parti vert est engagé à augmenter le financement pour la recherche communautaire en matière de santé. Il est démontré qu'une importante part de souffrance inutile, de pertes de vie prématurées et de coûts en soins de santé pourrait être évitée par l'amélioration de la recherche en santé. Par exemple, la recherche montre de plus en plus que des facteurs sociaux et environnementaux, comme la manière dont nos communautés sont conçues et le contexte réglementaire, ont un impact sur la saine alimentation et l'activité physique. Le Canada est un pionnier du mouvement international pour des communautés saines, avec une forte contribution financière du fédéral à la recherche et aux programmes. Le Parti vert prévoit renouveler ce leadership crucial.

Des méthodologies de recherche qui incluent les perspectives de tous les citoyens permettront une représentation plus significative des problèmes de

santé qui préoccupent le plus les Canadien-nes. Cela inclura des recherches sur la promotion de la santé et la prévention, qui peuvent apporter d'importantes solutions à la hausse alarmante des affections respiratoires. Les instances fédérales existantes de financement pour la santé (par exemple, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) seraient invitées à en faire plus à ce chapitre.